

L'ECHO DE PARS

Bulletin Municipal d'informations

Numéro 28

9 décembre 2005



Editorial

Les grandes lignes des dernières orientations municipales et intercommunales, ont été abordées et expliquées lors de la réunion d'information du 14 octobre.

Toutefois, afin que la communication soit transparente, l'exposition débat sur l'aménagement de l'aérodrome, qui a été présenté en la salle polyvalente ce 8 novembre, aura permis de démontrer la volonté de relancer l'économie.

L'opportunité de cette cession de l'aérodrome par l'Etat, met en mouvement cette opération portée par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U.). Celui-ci sera relayé le 1er Janvier 2006 par la communauté de communes.

En effet, cinq communes rurales, Crancey, Gélannes, Maizières la Grande Paroisse, Pars lès Romilly, Saint Hilaire et Romilly ont décidé de s'unir pour apporter davantage.

Gageons que cette ambition de réussir apporte des emplois tant attendus.

Puisse cette union communautaire, permettre de dynamiser notre bassin de vie !

L. Pasquet

Directeur de la publication et responsable de la rédaction : L. PASQUET.
N° d'inscription : L1 N° 20/94

Ont participé à la rédaction du présent numéro : M^{mes} LANGUILLAT, JOLY, KOZOLYS, VAN RYSEGHEM, M^{rs} BREUIL, GAUDION, CHARDIN, BENOIT.
Mise en Page : M. Philippe BENOIT Dessins : M^{me} Danièle VAN RYSEGHEM

14 octobre réunion publique...

Photo P. Benoit



AU SOMMAIRE . . .

Les dossiers du conseil Municipal
- Projets et réalisations à l'étude

Page 2

Cela s'est passé dans notre commune

- 14 juillet / 5 septembre
- 11 novembre : Cérémonie et repas

Page 3 et 4

Cela se passe dans notre commune

- Les nouveaux projets à l'école
- Illuminations de Noël
- Dépôt de pain

Page 5

Réunion publique du 14 octobre...

Page 6 et 7

Les associations nous parlent !

- Familles rurales / Parents d'élèves / Pompiers

Page 8 et 9

La page détente

Page 10

La cuisine de Martine

Page 11

La page pratique / Etat civil

Page 12



Les dossiers du Conseil Municipal

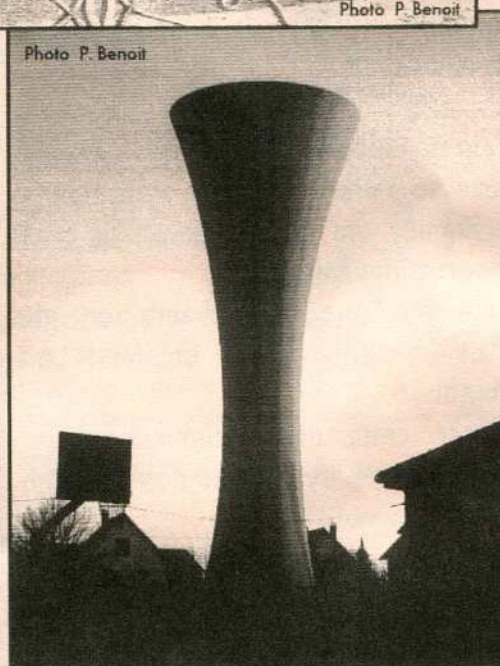
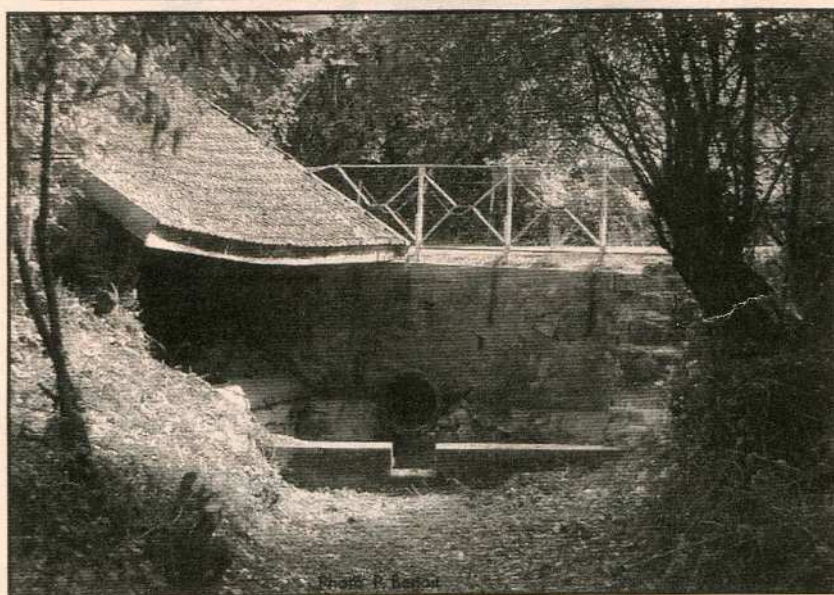
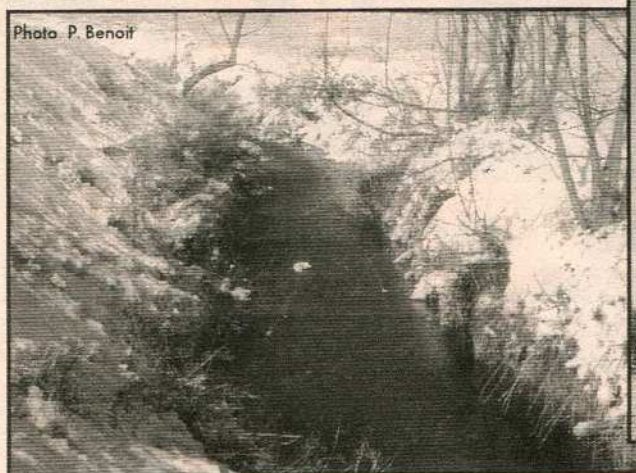
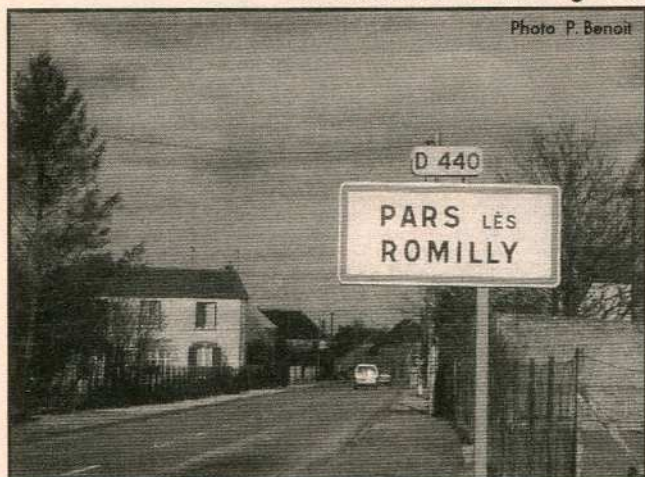


PROJETS ET RÉALISATIONS À L'ÉTUDE

- Etude de la faisabilité d'une zone d'activités sur l'aérodrome.
- Communauté de commune.
- Avant-projet d'assainissement.



PARS EN QUELQUES PHOTOS





Cela s'est passé dans notre commune



JEUDI 14 JUILLET 2005



Photo P. Benoit



Photo P. Benoit

Cette année, un peu moins de monde l'après-midi mais le repas attire beaucoup de Pariens et toujours dans une bonne ambiance.

J. Breuil

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2005 (BROCANTE ET MARCHÉ DU TERROIR)



Photo P. Benoit



Photo P. Benoit



Photo P. Benoit



Photo P. Benoit

102 exposants en brocante, 22 exposants en Artisanat et Terroir, un temps magnifique, la brocante de Pars se porte très bien.

Merci aux participants ainsi qu'aux bénévoles qui ne comptent pas les heures pour que cette journée se passe le mieux possible.

Prochain rendez-vous le 3 septembre 2006.

J. Breuil



Cela s'est passé dans notre commune



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2005

La cérémonie du souvenir du 11 novembre est faite pour que nous n'oublions pas les soldats qui se sont battus pour la France durant la première guerre mondiale.

Cette année encore, M. le Maire, Lucien Pasquet, a donné lecture du message de M. le Secrétaire d'Etat aux anciens combattants avant de demander une minute de silence.

Comme tous les ans, étaient présents, une délégation des anciens combattants, des prisonniers de guerre, des sapeurs pompiers, les directrices d'école, la population et le conseil Municipal.

Aucun enfant n'était présent.



Photo P. Benoit

P. Benoit

REPAS DES ANCIENS DU 11 NOVEMBRE 2005



Photo P. Benoit



Photo P. Benoit

Photo Nadine Mugard



Nos Doyens :
Antoinette Badelier
et
Louis Gourheux

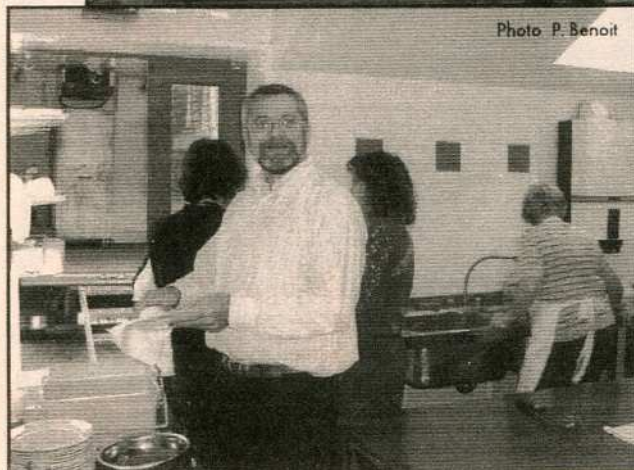


Photo P. Benoit



Photo P. Benoit



Cela se passe dans notre commune



LES NOUVEAUX PROJETS À L'ÉCOLE

Cette année, notre école primaire a accueilli une nouvelle directrice : Mademoiselle Sandy BOULNOY.

Son projet prioritaire est de faire acquérir à nos jeunes enfants des connaissances nécessaires à l'intégration et à la réussite au collège. Mais elle compte également éveiller leur esprit scientifique et culturel. C'est ainsi que nos enfants se sont déjà rendus au salon du livre et prévoient la visite du musée de la science. L'accent sera mis aussi sur la citoyenneté au travers, entre autres, du respect de l'environnement.



Photo Nadine Mugard

Effectif de nos 2 écoles :

- 41 élèves fréquentent l'école primaire : 11 en CP, 6 en CE1, 8 en CE2, 10 en CM1 et 7 en CM2.
- 28 petits animent notre école maternelle.

D. Van Ryseghem



ILLUMINATIONS DE NOËL

Les feuilles tombent, les jours diminuent, voilà le dernier trimestre de l'année qui annonce les fêtes de fin d'année.

Nous comptons sur vous et votre imagination pour que notre commune se trouve très bien décorée et fasse l'envie d'autres communes.

J. Breuil

NOTRE DÉPÔT DE PAIN CHANGE SES HORAIRES

Venez tous chercher votre pain auprès de Chantal notre nouvelle boulangère.

Nouveaux horaires

Le lundi de **10h30 à 12h30**

Le mardi de **10h30 à 12h30**

Le mercredi Fermé toute la journée

Le jeudi de **10h30 à 12h30**

Le vendredi de **10h30 à 12h30**

Le samedi de **8h30 à 12h30**

Le dimanche de **8h30 à 12h30**

P. Benoit



Photo P. Benoit

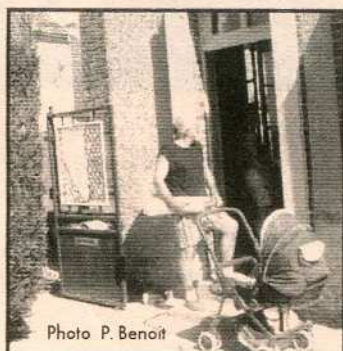


Photo P. Benoit



Photo P. Benoit



Photo P. Benoit

REUNION PUBLIQUE 14 OCTOBRE 2005



Notre future Communauté de Communes

Depuis juin 2004, les communes de Crancey, Gélannes, Maizières la Grande Paroisse, Pars lès Romilly, Romilly sur Seine et Saint Hilaire sous Romilly ont lancé une étude en vue de la création d'une communauté de communes sur le bassin de Romilly sur Seine.

Le groupe de réflexion comprenait 3 représentants de chaque commune ; il a défini les statuts de cette future communauté de communes.

Monsieur le Préfet ayant validé le périmètre de la communauté de communes, chaque conseil municipal s'est prononcé sur les statuts qui ont été adoptés par les 6 conseils municipaux.

Extraits des statuts :

Article 1 – Constitution :

En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, il est créé une communauté de Communes entre les communes suivantes : **Crancey, Gélannes, Maizières la Grande Paroisse, Pars lès Romilly, Romilly sur Seine et Saint Hilaire sous Romilly** (à partir du 1^{er} janvier 2006).

Elle prend le nom de "**Communauté de Communes des Portes de Romilly sur Seine**".

Article 2 – Objet :

La Communauté de Communes a pour objet la définition et la mise en œuvre de toute procédure ou action concourant au développement de son territoire.

Seront reconnus d'intérêt communautaire toutes les actions, opérations, zones et équipements dont l'intérêt n'est pas détachable du développement, de l'aménagement ou de la politique de cohésion sociale de l'ensemble de la communauté sur le bassin de vie de Romilly-sur-Seine, même s'ils sont localisés sur le territoire d'une seule commune.

Elle exerce de plein droit, au lieu et place des communes membres, les compétences suivantes :

Compétences obligatoires :

1. Aménagement de l'espace communautaire :

- ❖ Elaboration, révision et suivi de la Charte du Pays de Seine en Plaine Champenoise
- ❖ Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire (zones supérieures à 30 ha)

2. Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté

- ❖ Aménagement, entretien et gestion de zones d'activités économique, industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, agricole ou aéroportuaire d'intérêt communautaire (zones supérieures à 30 ha)
- ❖ Constitution et gestion de réserves foncières nécessaires aux aménagements d'intérêt communautaire
- ❖ Aménagement, entretien et gestion des friches industrielles d'intérêt communautaire
- ❖ Actions de promotion, de gestion et de valorisation des sites d'accueil d'entreprises existants



Compétences optionnelles :

3. Protection et mise en valeur de l'environnement

- ❖ Collecte, valorisation et élimination des déchets des ménages et déchets assimilés
- ❖ Création et gestion de centres d'apports volontaires des déchets

4. Politique du logement social et du cadre de vie sur le territoire communautaire

5. Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels

- ❖ Les équipements culturels d'intérêt communautaire sont la création et la gestion des bibliothèques

Compétences supplémentaires :

6. Aménagement de rivières et actions de démoustication

- ❖ Réalisation d'études et de travaux de démoustication
- ❖ Travaux hydrauliques nécessaires à l'aménagement de la Vallée de la Seine

7. Actions de développement des loisirs et de soutien à des activités associatives ayant un rayonnement sur le secteur de la communauté de communes.

- ❖ Gestion du centre de vacances de Géraudot

REUNION PUBLIQUE 14 OCTOBRE 2005

8. Social

- ❖ Création et gestion d'un Relais d'Assistantes Maternelles

9. Animaux domestiques

- ❖ Création et gestion d'un chenil /chatterie intercommunal

10. Création et gestion d'un service de transports collectifs péri-urbain d'intérêt communautaire

Article 3 – Sièges

Le siège de la communauté est fixé à Romilly-sur-Seine

Article 4 : Composition du conseil et répartition des délégués

La communauté de communes est administrée par un organe délibérant, dénommé "conseil de communauté" composé de délégués des communes membres selon la répartition suivante :



Communes	Nombre d'habitants (recensement de 1999)	Nombre de délégués	Nombre de suppléants
Crancey	856	3	2
Gélannes	716	3	2
Maizières la Grande Paroisse	1550	4	2
Pars les Romilly	699	3	2
Romilly s/ Seine	15004	10	5
Saint Hilaire	344	2	1
TOTAL	19169	25	14

La répartition tient compte des 2 règles majeures :

- * Aucune commune ne peut disposer de moins d'un siège
- * Aucune commune ne peut disposer, à elle seule, de plus de la moitié des sièges

Article 6 - Composition et rôle du bureau

Le bureau est composé du président, de trois vice-présidents et de 4 membres.

Actions à mener :

Chaque conseil municipal va donc élire, dès l'annonce officielle de la Sous-préfecture, ses représentants à la Communauté de Communes, pour constituer le conseil communautaire.

Ce conseil se réunira tout début janvier pour :

- ♦ Elire le bureau de la communauté qui comprendra un président, trois vice-présidents et quatre membres
- ♦ Constituer les 4 commissions qui vont faire fonctionner la communauté de communes.
 - ❖ Commission des finances et de la gestion du personnel de la Communauté de Communes
 - ❖ Commission Développement Economique : zone d'activités de l'Aérodrome,
 - ❖ Commission Environnement : Ramassages des ordures ménagères, déchetterie, chenil, démoustication,
 - ❖ Commission Service au Public : Bibliothèques, Centre de loisirs de Géraudot, Relais d'Assistantes Maternelles

Dans chaque Echo de Pars, nous vous informerons des travaux de ces commissions.

Jean-Paul Chardin



L'assainissement en quelques mots :

1999 - création de la zone urbaine continue : rattachement par M. le Préfet, de Pars lès Romilly avec Romilly, pour le raccordement à leur station d'épuration du fait de la continuité de l'habitat entre les deux localités.

2000 - Schéma de zonage: réalisation effectuée par un bureau d'étude (Société Pingat).

2001 / 2005 - Dans le cas d'une station d'épuration autonome (gérée par la commune), aucune aide financière ne nous serait

accordée, d'où l'obligation d'être rattaché à celle de Romilly. Le coût de facturation du m3 d'eau usée a été demandé à Romilly sur Seine, mais actuellement, nous sommes sans proposition de leur part. Quant aux aides éventuelles, elles pourront venir du Conseil Général de l'Aube et de l'Agence de Bassin "Seine-Normandie". Un courrier de celle-ci confirme notre INSCRIPTION pour les crédits 2006.



Affaire à suivre.....

J.L. Gaudion



Les associations nous parlent !



ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE PARS ET D'AUTRES

Ce centre de loisirs est patronné par Familles rurales et la nouvelle présidente de l'association " de Pars et d'autres " est Madame Isabelle Barré.



Photo Nadine Mugard

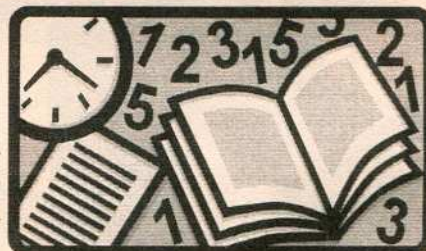


Photo Nadine Mugard

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Comme annonce dans le précédent echo, l'association des parents d'élèves continue son action en faveur des enfants des écoles.

Les manifestations organisées (Barbecue géant lors de la kermesse des écoles, soirée dansante avec Karaoke en novembre) nous ont permis de récolter des fonds pour les enfants. Elles se déroulent dans une excellente ambiance et resserrent les liens entre les parents et aussi entre les enfants.



Notre prochaine soirée dansante est prévue le 19 mars 2006.

LES SAPEURS POMPIERS DE PARS LÈS ROMILLY

vous invitent à leur repas dansant qu'ils organisent le samedi 28 janvier 2006 à 20h30 salle des fêtes de Pars lès Romilly.

Tartiflette au Menu.

**Inscription pour le 21 janvier 2006
accompagnée du règlement chez
M. Jacky MUGARD**

2, rue de l'impasse 10100 Pars lès Romilly



Photo Nadine Mugard

P.S. : Le nombre de pompiers étant en baisse, nous sommes à la recherche de nouveaux volontaires pour maintenir notre effectif.

REPAS DES SAPEURS POMPIERS DE PARS LES ROMILLY

Nom : Prénom :



Nombre de personnes :

Adultes x 20 € = €

Enfants x 8 € = €

Total = €

Merci de retourner ce coupon pour le 21 janvier 2006 accompagné du règlement.



Les associations nous parlent !



Photo P. Benoit



SOCIÉTÉ DE CHASSE

Aucun changement parmi les membres du bureau. Notre société, depuis quelques années, n'avait plus de Garde Chasse, et sur la demande de M. Désiré DEFERT, nous avons procédé à son assermentation, je l'en remercie.

Le territoire de Pars vient d'en terminer avec un nouveau remembrement et beaucoup de parcelles boisées ont disparu. Courant 2006, des haies vont être replantées mais il faudra des fonctionnelles. Cela apportera surtout un autre " Look " à

Le gibier cette année a mieux vue lièvre et perdrix, mais de les approcher, compte tenu Le chevreuil, en baisse peu et je pense que le tableau

Grâce à la grande disponibilité de leurs épouses et de remercie) nous pouvons

repas de chasse, et pour la 2ème année consécutive, assurer la partie restauration de la journée Vide Grenier. J'estime, et je suis en plein accord avec notre Maire quand il dit " les associations c'est la vie du pays ", on accepte les avantages de la commune, donc en bon citoyen c'est un devoir de participer. Il faut dire aussi que malgré tout le travail que cela comporte, notre trésorerie se trouve confortée.

Donc merci à tous ceux qui s'occupent des travaux de la chasse (agrainage, jachères faunistiques, comptage de jour et de nuit, réunions diverses etc.....) et à ceux qui nous permettent de pouvoir pratiquer la chasse.

Photo P. Benoit



Photo P. Benoit



années pour qu'elles soient une protection faunistique, et notre plaine dénudée.

réussi que l'an passé au point de pour cette espèce, il est difficile des grandes surfaces.

l'année dernière, revient quelque pourra se réaliser.

des membres du bureau ainsi que quelques chasseurs (ce dont je les continuer notre

Photo P. Benoit



Photo P. Benoit



Le président

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Envie de bouger ?



Venez nous rejoindre à la salle polyvalente de Pars lès romilly

Tous les jeudis A 19h15

Ambiance sympathique

Pour plus de renseignements, contacter :

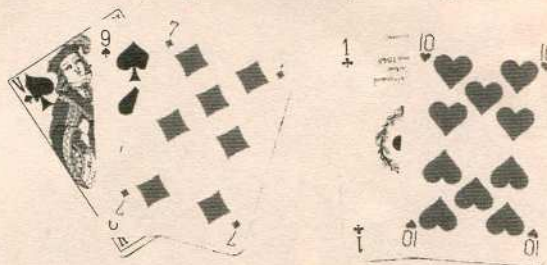
Mme Cherault : Tél 03.25.24.90.27

PREMIERE SEANCE GRATUITE

CLUB DIAMANT 3

Concours de Belote

Rendez-vous à la Salle des fêtes de Pars lès Romilly



Samedi 17 décembre 2005

Début des jeux à 14h00

Venez nombreux !



La page détente



La grille de Jean-Paul

Verticalement

- A - Union légale devant le maire - Temps que met la terre pour faire un tour autour du soleil
- B - Augmentation du taux d'urée dans le sang - La dernière tragédie de Voltaire
- C - Adverbe de négation - La communauté Européenne en comprend 25
- D - Dynamique à toute épreuve
- E - Le milieu - Il est avec elle
- F - La moitié d'un pays de l'Océan Indien - Elles sont avant nous
- G - Phase de la lune
- H - Il fait virer au rouge la teinture bleue de tournesol - Symbole chimique du calcium
- I - Ancienne mesure itinéraire chinoise - Autre note de musique - Habitant nomade du Sahara
- J - Seuls - Oiseau des Iles Canaries
- K - Enveloppe un oreiller - Pronom indéterminé - Il aboutit à un gagnant et un perdant
- L - Nos anciens y ont mis parfois leurs économies

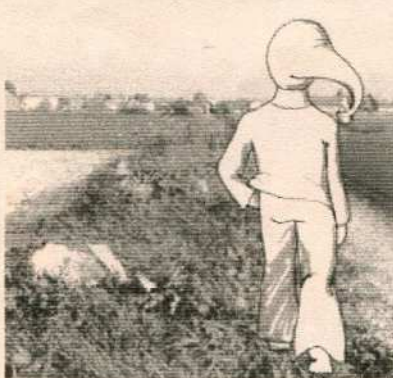
Horizontalement

- 1 - Celle de Pars lès Romilly comprend 15 conseillers municipaux
- 2 - Le taureau y perd parfois la vie - Moitié d'un prénom féminin
- 3 - Note de musique - Syndicat agricole - Huile anglaise
- 4 - Toute nouvelle voiture doit l'être, pour circuler
- 5 - Du verbe avoir - Trois personnes
- 6 - Militaire, il pose des ponts - Alimentation discount - Signal de détresse
- 7 - Toute association doit en faire une par an - Liaison entre deux mots - Symbole chimique du nickel
- 8 - Pays européen - Le premier dans les cartes
- 9 - Orateur populaire - Elle est retournée à la Chandeleur
- 10 - Lié au vent - Chenal entre un étang et la mer
- 11 - La sœur n'a rien vu venir - Peaux de certains animaux
- 12 - Sortis de leur mère - L'eau, après la station d'épuration, est ainsi.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	M	U	N	I	C	I	P	A	L	I	T	E
2	A	R	E	N	E		L		I	S	A	
3	R	E		F	N	S	E	A		O	I	L
4	I	M	M	A	T	R	I	E	U	L	E	E
5	A	I		T	R	I	N	I	T	E		S
6	G	E	N	I	E		E	D		S	O	S
7	E		A	G				E	T		N	I
8		I	T	A	L	I	E		E	T		V
9			I	B	U			C	R	E	P	E
10		E	O	L	I	E	N				A	U
11	A	N	N	E				C	U	I	R	S
12	N	E	S		P	U	R	I	F		I	E



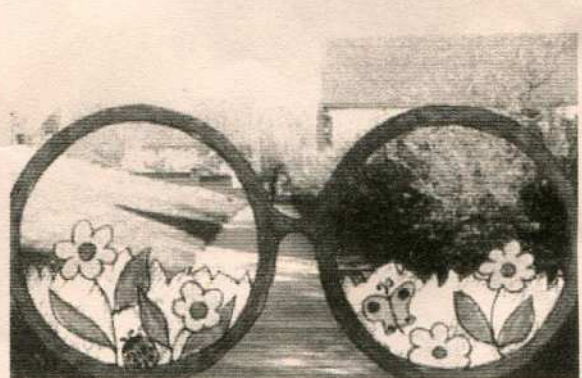
La balade de Cyprien



J'admire les paysages ...



... j'aime me promener
dans mon village ...



Il suffit de porter les bonnes lunettes !

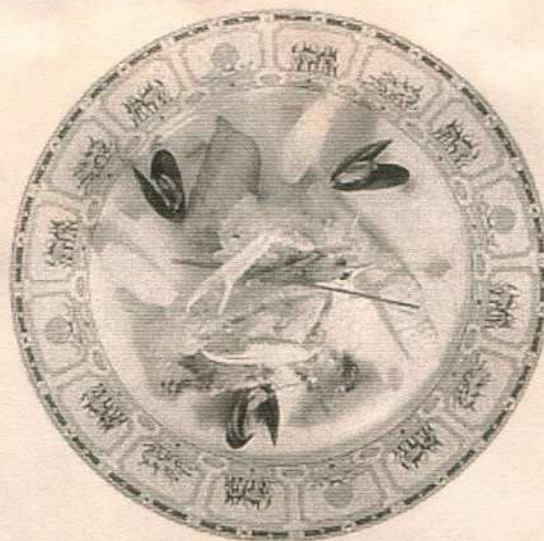


Voici une délicieuse recette pour offrir à vos invités, un plat unique mais copieux et très convivial. Quel plaisir, en cette période maussade qui commence, d'accueillir des amis autour d'une bonne table !

CHOUCROUTE DE LA MER

Pour 6 personnes, il vous faut :

- ❖ 1kg de choucroute cuite
- ❖ 300 g de filet de saumon frais
- ❖ 300 g de filet de julienne (ou autre poisson blanc)
- ❖ 2 filets de haddock (ou autre poisson fumé)
- ❖ 1 l de moules d'Espagne
- ❖ 300 g de crevettes roses (cuites à la vapeur)
- ❖ 18 langoustines (cuites à la vapeur)
- ❖ 1/2 l de riesling
- ❖ 250 g de beurre doux
- ❖ 25 cl de crème fraîche liquide
- ❖ 18 pommes de terre (qualité ratte) de taille moyenne
- ❖ Echalotes, thym, laurier, sel, poivre du moulin, huile d'arachide et ciboulette



Préparation 25 minutes / Cuisson 35 minutes

Tronçonner les poissons.

Laver les moules et les cuire à la marinière (avec ail, thym, laurier, 1 verre de vin blanc). Les tenir juste cuites, les décortiquer (sauf 12 pour décorer le plat); conserver le jus de cuisson pour la sauce.

Les maintenir au chaud sans les dessécher.

Eplucher les pommes de terre, les cuire à l'anglaise (dans l'eau avec 10 g de sel par litre d'eau), les réserver au chaud.

Dans une casserole, pocher le haddock, 10 minutes dans le lait bouillant et le garder au chaud.

Dans une poêle, chauffer une noisette de beurre plus une cuillère à soupe d'huile, colorer juste le saumon et le filet de julienne. Les mettre au four 5 minutes à thermostat 7/8.

Dans une casserole, faites fondre 2 cuillères à soupe d'échalotes hachées, mouiller avec du vin blanc. Laisser réduire, ajouter le jus de cuisson des moules. Réduire d'1/3, ajouter la crème fraîche, réduire encore un peu puis ajouter 200 g de beurre environ et fouetter vivement pour monter la sauce. Rectifier l'assaisonnement et réserver dans un bain marie, pas trop chaud, pour ne pas faire tourner le beurre.

Réchauffer la choucroute, puis la mettre sur un plat de service. Autour, disposer poissons, crevettes, moules et pommes de terre.

Verser une partie de la sauce et présenter le reste en saucière.

Décorer avec les langoustines et les moules en coquilles.

Saupoudrer de ciboulette hachée

Servir avec le vin de cuisson bien frais.



Bon appétit

La page pratique / Etat civil

Recensement 2005 : Pars lès Romilly compte 812 habitants (en 1999 nous étions 699).

BIENVENUE AUX NOUVELLES FAMILLES



04 juin 2005 (273 rue Emile Zola)

M. et M^{me} José **RODRIGUES**

(2 route des granges) **16 juin 2005**

M. Jean Emmanuel **LOPEZ** et M^{me} Nathalie **QUIGNARD**

16 juin 2005 (27 rue Nationale)

M. et M^{me} Martial **LEPAGE**

(215 rue Emile Zola) **17 juin 2005**

M. et M^{me} Guillaume **LECACHER**

30 juin 2005 (5 rue des Saules)

M. Alexandre **GILLET** et M^{lle} Vanessa **ROBAT**

(14 rue du Nouy) **09 juillet 2005**

M. et M^{me} Cédric **BERTIN**

10 août 2005 (2 rue Nationale)

M. et M^{me} Stéphane **DE SCHRYDER-TEJA**

(223 rue Emile Zola) **13 août 2005**

M. Sylvain **FLON** et M^{lle} Lydie **LEROY**

21 Août 2005 (98 rue Nationale)

M. et M^{me} Sébastien **MARCHE**

(14 rue des Saules) **30 août 2005**

M^{me} Céline **LEBLANC**

01 septembre 2005 (15 rue du château d'eau)

M^{me} Carole **JEANS**

(21 rue Traversière) **30 septembre 2005**

M. Johnny **LEFEVRE**

DÉCÈS

16 mai 2005

Raymond, Roger, Bernard **GODEFROY**

28 mai 2005

Jean, Charles **DUGOIS**

29 mai 2005

Maurice, Théophile **BRIQUET**

04 juillet 2005

Alban, Michel **RENAUD**

20 octobre 2005

Rolande, Madeleine **LAURIN**

(veuve **CHERAULT**)

12 novembre 2005

Gilberte, Adrienne **CHOISELAT**

(veuve **GUIGNOT**)

14 novembre 2005

Monique **JACOB** (veuve **DUFOUR**)

MARIAGES

25 juin 2005

Vincent **HOUZIEL**

Isabelle **DOSTES**



Photo Nadine Mugard

16 juillet 2005

Manuel, Philippe **DE SOUZA**

Emilie, Isabelle, Mireille **CORBET**



Photo Nadine Mugard

NAISSANCES

Hugo, philippe DOS SANTOS

Né le 04 juin 2005 à Romilly sur Seine

Justine, Marie-Thérèse, Joëlle BAUMANN

Née le 06 juillet 2005 à Romilly sur Seine

Lola DE SCHRYDER-TEJA

Née le 23 août 2005 à Provins

Loane SCHMITT

Née le 17 octobre 2005

à Romilly sur Seine

Anaïs, Patricia,

Suzanne **LEROY**

Née le 23 octobre 2005



Horaires d'ouverture de la mairie

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	<i>Fermée</i>	09h00 - 12h00	<i>Fermée</i>	09h00 - 12h00	<i>Fermée</i>
Après-Midi	14h00 - 17h00	13h00 - 17h00	13h00 - 17h00	13h00 - 17h00	13h00 - 17h30

RETROUVEZ PARS SUR INTERNET

Site Internet :

<http://www.ville-parslesromilly.fr>

Adresse Messagerie Internet :

ville.parslesromilly@wanadoo.fr